



Résolution 313 (1966)¹

Convocation d'un deuxième Séminaire sur le service volontaire international

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Rappelant sa [Directive n° 194](#), sa [Recommandation 345](#), sa [Directive n° 218](#), sa [Résolution 256](#), sa [Résolution 292](#) et sa [Recommandation 419](#) ;
2. Ayant convoqué à Strasbourg un Séminaire sur le service volontaire international pour l'aide technique aux pays en voie de développement, dont la 1^{re} Session a eu lieu du 1^{er} au 4 juillet 1963 et la deuxième du 26 au 30 octobre 1964 ;
3. Ayant pris connaissance des rapports adoptés au cours de ces deux sessions et se félicitant de la réussite de ces manifestations ;
4. Ayant été informée de la création, à la suite de la 2^e Session du Séminaire, d'une Conférence régionale du service volontaire international,
5. Convient de convoquer à Strasbourg, du 10 au 13 octobre 1966, un nouveau Séminaire sur le service volontaire international, ayant pour thème : "Le rôle des organisations non gouvernementales dans le développement de l'Afrique" ;
6. Charge son Président d'adresser des invitations aux organisations intéressées ;
7. Charge le Secrétaire Général de prendre toutes dispositions utiles pour l'organisation de ce Séminaire en collaboration avec le comité de la Conférence régionale du service volontaire international.

1. Discussion par l'Assemblée le 27 janvier 1966 (23^e séance) (voir [Doc. 2024](#), rapport de la commission sociale). Texte adopté par l'Assemblée le 27 janvier 1966 (23^e séance).

